

| PAGE | AUTEUR                     | REMARQUES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | REPONSES / vu avec Mme Tieleguine le 5/3/26                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|------|----------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 0    | A. ROBERT                  | remarque générale : rapport difficile à lire et à suivre entre apport théoriques, tableaux de calculs, cartes, synthèses et renvoi aux annexes. Une version synthétique basée principalement sur des cartes serait un réel plus.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Améliorations apportées au rapport pour améliorer la clarté, une version synthétique serait un livrable supplémentaire qui n'a pas été prévu initialement                                                                                                                                                                                                                            |
|      |                            | J'ai jeté un œil au volet U de l'étude et je ne vois pas les rejets industriels qui concernent principalement CELIA (1Mm3/an depuis 2015) mais aussi dans une bien moindre mesure : DIAN et LISI COSMETIQUE (pour la partie mayennaise du bassin).<br>Où on a pris en compte des rejets (issus du prélèvement à LOIGNE par ailleurs) ?                                                                                                                                                                                                                                                                                           | remarque faite au rapport de phase 1, pas de retour DREAL à ma connaissance                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|      |                            | (QMNA5sc désinfluencer-Débit mensuel objectif)*durée(86400*nbre de jour dans le mois)= Volume                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Nous avons fait le choix méthodologique de faire le calcul de VPM en faisant la soustraction débit mensuel - débit objectif pour toutes les années de la chronique puis de retenir la valeur quinquennale de la série de VPM. Cela permet d'avoir une représentation plus précise de la variabilité interannuelle. Cette méthodologie a été présentée en mai 2025 et donc appliquée. |
| 12   | A. ROBERT                  | figure 2 illisible !<br>Ajouter les cours d'eau principaux (1 par UH)<br>Identifier les UH se déversant dans les UH Oudon : 2, 6 et 9 (les confluences dans le secteur de SEGRE ne sont pas visibles). Les UH10 et 11 se déversent aussi dans UH6 ??! (le petit ruisseau d'Anthaise est dans UH6 alors que c'est un affluent de la Verzée)                                                                                                                                                                                                                                                                                       | figure 2 refaite avec les noms des cours d'eau ; précision rajoutée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| 13   | M. ANDRE                   | §2.3 : échelle temporelle » définition de la période de basses eaux → possibilité d'intégrer novembre → la question a-t-elle été posée au COPIL ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | cela n'a pas été demandé par le groupe de travail                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 14   | A. ROBERT                  | Tableau 1<br>- préciser UH9 a, b, c<br>- les valeurs indiquées sont à la station Qbio ou transposées à l'exutoire ?<br>- Pour l'Araize et le Chéran les seuils hauts et bas des débits biologiques indiqués dans le tableau ne sont pas cohérents avec les valeurs indiquées dans les graphiques en annexe 2 (p.18 et 19 du PDF "annexes") et les valeurs pour les mois de avril, mai et octobre ne sont pas indiquées dans le tableau (mais ces seuils sont bien indiqués dans les graphiques de l'annexe 2). Cela doit être la même chose pour les autres stations de la 1ère étude Qbio.<br>- joindre le rapport HYDROCONCEPT | UH9 a b c rajouté.<br>Les valeurs indiquées sont à l'exutoire.<br>Il y a eu une erreur sur Araize et Chéran (0.25 au lieu de 0.025) : elle est corrigée dans le présent rapport.<br>Rapport hydroconcept en annexe 6                                                                                                                                                                 |
| 17   | M. ANDRE                   | Il ne s'agit pas de débit <u>écologique</u> à ce stade.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | OK modifié                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 18   | M. ANDRE                   | En 7B3 du SDAGE (et à priori dans le futur) il n'y a pas de nouveau prélèvement autorisable en période de basses eaux. C'est un détail mais la figure 6 peut laisser croire le contraire.<br>→ ajouter la disposition du SDAGE 7B3                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Elle a été rajoutée en préambule, ainsi qu'une phrase en ce sens avant la figure 6.                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|      | Pauline BUSSON – DREAL PdL | Dans l'explication de la méthodologie pour obtenir les VP et les graphiques, il aurait été bien de faire apparaître les rejets (mais ils sont bien pris en compte dans la suite du rapport pour déterminer les VP)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | Phrase rajoutée dans ce sens                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 19   | Pauline BUSSON – DREAL PdL | Il faudra bien garder en tête que le scénario 3 est un scénario « maximisant » : sur certaines UG, pour certains mois, le DOE > DB borne haute.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|      | A. ROBERT                  | les Vpm intermédiaires ne sont pas indiqués sur les graphiques en annexe 2 (p.16 à 22 du PDF "annexes")                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Les graphiques ont pour but de comprendre le principe mais pas le calcul exact du VPM                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 22   | A. ROBERT                  | fournir en annexe les calculs des VPM mensuels<br>je n'ai pas trouvé les valeurs des QMN5 par station<br>par exemple, pour l'UH9, je ne comprends pas l'écart très important entre les VPM d'avril et juin alors que l'écart débit biologique/QMN5 est semblable (d'après graphique de l'annexe 2)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | cf annexe 5 ; c'est parce qu'on se base sur la chronique et non pas sur le débit moyen qui n'a pas de réalité physique                                                                                                                                                                                                                                                               |
|      | Pauline BUSSON – DREAL PdL | serait bien de préciser que les courbes avec les différents débits (QMN5, DB) sont en annexe 2                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | c'est précisé p 23                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|      | A. KERELLO AELB            | Sur la figure 9, les unités pour le QMN5 ne sont pas indiquées. Cela faciliterait la comparaison avec les 2 schémas précédents ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | OK modifié                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

|       |                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                          |
|-------|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 24    | A. ROBERT                           | VPm UH2 : comme il n'y a que UH1 à l'amont de UH2, les VPm UH1 pourraient être directement retranchés?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Cela reviendrait à privilégier UH1 par rapport à UH2, c'est un choix                                                                                                                     |
| 26    |                                     | VPm USURE : incohérence entre les VPm scénario 1 et le graphique en annexe 2 (p.17 du PDF "annexes")                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Oui c'est parce que les calculs sont fait sur toute la chronique alors que le graphique ne représente que les moyennes mensuelles                                                        |
| 28    |                                     | VPm UH6 oudon moyen : l'UH6 intègre aussi les UH7, 8 (VP nuls) voire aussi 10 et 11 ?? + pb ruisseau d'Anthaise                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | le groupe de travail n'avait pas pris l'orientation d'intégrer UH7 , 8 et 10 et 11 dans UH6 mais plutôt de distinguer l'axe Oudon des affluents. A revoir dands l'étude socio économique |
| 36,37 | A. KERELLO AELB                     | En rouge dans la légende, ne pas mettre <0 car les VPM négatifs n'existent pas                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | détail non pris en compte faute de temps                                                                                                                                                 |
| 38    | A. KERELLO AELB                     | Il y a beaucoup d'usages sur UH11. Est-ce judicieux de l'associer à UH10 ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | c'est un choix, cela revient à la question des unités de gestion qui n'a pas été tranchée                                                                                                |
|       | A. ROBERT                           | 3.2.10 : pas très clair... poser le principe que les UH où les VP sont nuls restent à 0 (pas clair pour Argos).<br>La position des UH 10 et 11 se pose toujours par rapport à UH6 (confluence à SEGRE)                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | c'est un choix : garder UH11 à part, et intégrer UH10 dans UH6, cela revient à la question des unités de gestion qui n'a pas été tranchée                                                |
|       | Pauline BUSSON – DREAL PdL          | cette logique d’imbrication des bassins devrait être appliquée à l’échelle mensuelle (les résultats figurent je pense à l’annexe 5 mais ce serait bien de préciser)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | OK l'imbrication des bassins est présentée à l'échelle mensuelle pour UH9a, le rajouter pour UH6                                                                                         |
|       | M. ANDRE                            | Le raisonnement de l’imbrication des UH en UG est très alambiqué ! Autant on peut comprendre la notion de solidarité amont-aval, autant les calculs ne sont pas clairs dans le rapport. Il y a aussi un biais de connectivité selon moi car autant le raisonnement fonctionne sur un axe, autant il me paraît erroné de penser que les prélèvements sur l’axe OUDON ont un impacts sur les affluents qui ont un fonctionnement hydraulique indépendant...                                               | logique de la formation sur la détermination des débits minimum appliquée (concept de bassin versant et pas axes de cours d'eau)                                                         |
|       |                                     | Je ne suis pas favorable à la mutualisation des UH ARGOS et VERZE en une seule UG pour les raisons expliquées dans le rapport. Ces deux entités sont distinctes du point de vue hydrologique. Il n’y a aucune raison de les fusionner sauf à vouloir compliquer les choses pour le retour à l’équilibre de la ressource. Par ailleurs l’ARGOS étant une ME prioritaire du PAOT nous tenons à ce qu’elle soit identifiée à part entière dans les document de planification et de stratégie territoriale. | L'Argos est un affluent de la Verzée, ils ne sont pas indépendants hydrologiquement. Le choix des UG n'a pas été tranché                                                                 |
| 39    | M. ANDRE                            | Tableau 4 : pourquoi l'Argos n'est pas traité de la même façon que les autres UH à VP nul ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | tableau 4 modifié                                                                                                                                                                        |
|       | A. KERELLO AELB                     | Ne faudrait-il pas indiquer à quoi correspondent les 4 colonnes pour chaque scénario ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | tableau 4 modifié : en tête colonnes précisées (fichier CalcVpmEte_Oudon_v3)                                                                                                             |
| 41    | A. ROBERT                           | Figure 22 : incohérence sur l'Argos VPm nul et VPm indiqué sur l'ensemble de la Verzée.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | c'est un choix le choix des UG n'a pas été tranché                                                                                                                                       |
| 43-44 | Pauline BUSSON – DREAL PdL          | Tableau 5 : pas clair ce qui est présenté dans ce tableau. Ça brouille un peu la compréhension du calcul de VP qui se fait par la suite (remarque déjà faite lors des réunions)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Rajouter une phrase d'explication                                                                                                                                                        |
| 44    | Pauline BUSSON – DREAL PdL          | Figure 25 : préciser que c’est une illustration du scénario 1                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | fait                                                                                                                                                                                     |
|       | A. KERELLO AELB                     | Est-il pertinent d'indiquer que "le résultat à l'échelle du bassin est positif de 6,43 M m3" sachant qu'une UH représente à elle seule plus de 80% de ce résultat et qu'il y a un déficit d'environ 1,4 M m3 à l'échelle de 8UH/13 au niveau des VP ? Cela représente la moitié de ce qui est prélevé.                                                                                                                                                                                                  | le tableau et le graphique illustraient ce point, préciser pourquoi valeur si élevée de VPM sur Oudon aval                                                                               |
|       | Régine TIELEGUINE Bassin de l'Oudon | Intégrer les cartes et graphes des volumes prélevables par regroupement d'UH proposés par le groupe PTGE axe Oudon et les affluents (11 UG)<br>Intégrer les cartes et graphes des volumes prélevables pour les deux périodes de basses eaux proposées par le groupe PTGE.                                                                                                                                                                                                                               | le choix des UG n'a pas été fait, pourra être fait ultérieurement lors de l'étude socio économique                                                                                       |

|    |                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|----|----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 45 | Pauline BUSSON – DREAL PdL | <p>Plus globalement sur toute la méthodologie pour obtenir des VP, les explications ne me paraissent pas très claires.</p> <p>On retrouve essentiellement des analyses globalisées sur la période de basses eaux (notamment lorsqu’il y a des cartes), alors que se sont les résultats à l’échelle mensuelle qui nous intéressent. Ces chiffres sont précisés dans les annexes, mais il me paraît aussi important de les faire figurer dans le rapport. C’est à partir de ces résultats qu’on pourra faire les choix de regroupement par sous-périodes.</p> <p>De plus, je ne comprends pas bien comment on applique les logiques de solidarité amont-aval lorsqu’on passe aux VP et quand on change d’échelle entre UH et UG. Ne devrait-on pas faire cette analyse à l’échelle mensuelle ? Sur le même sujet, le rapport que j’avais pu lire sur le territoire de la Sèvre Nantaise me paraissait beaucoup plus clair.</p> | <p>Insérer l'annexe dans le rapport</p> <p>L'étude Sèvre Nantaise a été réalisée par l’EPTB en coopération avec l’équipe de chercheurs de l’unité HYCAR de l’Institut National de Recherche pour l’Agriculture, l’alimentation et l’Environnement (INRAE). (Montant 320 000 ,e)</p> |
| 46 | M. ANDRE                   | 4.2 : pas clair, préciser quelle réglementation ou utiliser les préconisation du guide HMUC.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | cf ci dessous                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|    | Pauline BUSSON – DREAL PdL | <p>explication sur le calcul des VP disponibles un peu compliquée. On pourrait reprendre plus simplement l’équation du guide HMUC : « VP = VPM – plvmts diffus + rejets » et dire que les VP dispo sont obtenus en faisant : VP - volumes prélevés actuellement</p> <p>Il faudrait aussi préciser comment on a déterminé les volumes prélevés actuellement (a-t-on utilisé les données de l’enquête CRA ou autres choses ?)</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <p>OK remplacer par " VP = VPM – plvmts diffus + rejets » et dire que les VP dispo sont obtenus en faisant : VP - volumes prélevés actuellement"</p> <p>Les données d'entrées sont précisées en 2.4</p>                                                                             |
| 48 | Pauline BUSSON – DREAL PdL | Figure 26 : pas clair ce qui est présenté sur cette carte (titre et légende qui ne sont pas les mêmes). Les chiffres correspondent aux VP et la couleur au déficit c’est ça ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Les chiffres sont indiquées en étiquette et les couleurs dépendent de la valeur : plusieurs vert quand VP disponible et une couleur pour déficit                                                                                                                                    |
| 49 | A. ROBERT                  | <p>figure 27 : les UH 7 et 8 se déversent aussi dans UH6.</p> <p>Je ne comprends pas pourquoi les Vp sont nuls sur UH1, UH2, UH6 qui donne un Vp de 392 000m3 pour l'ensemble du bassin UH6. Ne pas prélever sur UH1, UH2, UH3 n'aidera pas à résorber les déficits sur les affluents déficitaires ? C'est lié aux répartitions mensuelles expliquées p. 57?</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | c'est lié aux répartitions mensuelles expliquées p 57                                                                                                                                                                                                                               |
| 56 |                            | <p>4.3.2 : le tableau UH6 en annexe 5 (p.59 du PDF) n'intègre pas l'ensemble du bassin amont de UH6 ? Le préciser ou l'ajouter.</p> <p>Il manque les totaux dans les tableaux 8, 9 et 10</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | effectivement ce tableau concerne les calculs UH par UH sans combinaison                                                                                                                                                                                                            |
| 57 |                            | <p>4.3.3. pourquoi fusionner UH 10 et 11 alors que l'Argos est fortement déficitaire dans tous les scénarii ?</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | c'est un choix, on peut les séparer                                                                                                                                                                                                                                                 |
|    |                            | <p>que signifie "QMN5 tous les mois sauf..." sur plusieurs tableaux ? C'est pour le calcul des déficit entre Qbio et QMN ?</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | c'est la valeur du DOE à respecter mois par mois                                                                                                                                                                                                                                    |
| 61 | M. ANDRE                   | <p>Comme signalé à de nombreuses reprises, le SDAGE précise dans son chapitre 7 que les prélèvements en période de hautes eaux peuvent aller jusqu’à 0,6Xmodule en cas de régime contrasté. Il n’y a pas de nuance ni de terminologie de définition d’un régime « très » contrasté. Le coef. est fixé à 2,5. les UH sont effectivement proches de cette valeur. Pour autant il ne me semble pas que le COPIL a tranché cette question ? Vu les déficits VP annoncés, ce serait un vraie « bouée » sur certaines UG...</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | le calcul avec 60%M a été rajouté                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 62 | Pauline BUSSON – DREAL PdL | <p>Je n’avais pas en tête que certaines UG avaient un régime contrasté : on aurait donc pu aller jusqu’à 60 % sur certaines UG.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | le calcul avec 60%M a été rajouté                                                                                                                                                                                                                                                   |
|    | M. ANDRE                   | <p>A l’inverse il est couramment convenu que le débit plancher ne peut pas être égale au module pour des raisons pratiques et réalistes de déclenchement et de suivi des prélèvements. Sauf modalités de suivis très précises sur certains territoires en gestion collective.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | le calcul avec 60%M a été rajouté                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 63 | M. ANDRE                   | <p>Précisez la valeur du module retenue pour les calculs (cf. DREAL). Cette valeur est déterminante et peut faire varier grandement les VPM. Si cette valeur est la médiane, il me paraît souhaitable d’avoir un des graphiques mensualisés avec la représentation des débits biologiques.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | rajouter 7.338 m3/s oudon aval. Le module n'est pas la médiane c'est le débit moyen interannuel                                                                                                                                                                                     |

|       |                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                             |
|-------|----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 53    | Pauline BUSSON – DREAL PdL | Pas sûr d’avoir bien compris la phrase suivante : « la valeur retenue pour le volume potentiellement mobilisable est la valeur quinquennale sèche ». Cela signifie que pour calculer les volumes hivernaux ont s’est basé sur une quinquennale sèche et pas sur un débit médian ?                                                                                                                                                 | <a href="#">on a calculé le VPM pour toute la chronique et retenu la valeur de fréquence 1/5</a>                                                                            |
| 63,64 | Pauline BUSSON – DREAL PdL | Si on veut garder la même sémantique que le guide HMUC, il vaut mieux parler de « volumes disponibles hivernaux » que de « volumes potentiellement mobilisables » qui font plutôt référence à la période de basses eaux                                                                                                                                                                                                           | <a href="#">OK remplacer par volumes disponibles hivernaux</a>                                                                                                              |
| 65    | E.PLESSIS                  | Erreur sur paragraphe 2 : "graphique suivant.....pour un debit plancher égal au débit biologique borne basse"                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | <a href="#">OK corrigé</a>                                                                                                                                                  |
|       |                            | Pourquoi retenir la quinquennale sèche pour le VPM ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <a href="#">pour qu'il puisse être atteint 4 années sur 5</a>                                                                                                               |
| 67    | A. KERELLO AELB            | Serait-il possible d'avoir une colonne données prélèvements par UH dans le tableau 13 ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <a href="#">Okrajouter colonne prélèvements dans tableau 13</a>                                                                                                             |
| 70    | A. ROBERT                  | pourquoi ne pas présenter les cartes en 2 étapes comme dans la partie "étiage" : calcul par UH puis fusion si le bassin aval est plus contraignant ? Cela serait bcq plus lisible.                                                                                                                                                                                                                                                | <a href="#">représenter carte UH par UH en plus</a>                                                                                                                         |
| 71    | A. ROBERT                  | tableau 27 : il est proposé une répartition du VPm entre les UH. C'est intéressant mais comment cela a été fait ? Pourquoi ne pas proposer qqch d'équivalent pour l'étiage ?                                                                                                                                                                                                                                                      | <a href="#">le regroupement a été fait en sommant les valeurs des bassins versant en amont des stations de débit biologique ; c'est ce qui a été fait dans le tableau 4</a> |
|       |                            | Tableau 27 : les UH 7 et 8 se déversent aussi dans UH6                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | <a href="#">en aval de la station de débit bio</a>                                                                                                                          |
|       |                            | Tableau 27 : l'UH 11 se déverse dans UH10 (à déduire) ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | <a href="#">vérifier station Verzé</a>                                                                                                                                      |
|       |                            | Tableau 28 : je ne comprends pas. C'est les VPm moins les prélèvements nets ? Si oui indiquer les prélèvements nets dans le tableau ?                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <a href="#">rajouter les prélèvements nets dans le tableau 28</a>                                                                                                           |
| 73    | A. ROBERT                  | mêmes remarques que pour la page 71                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                             |
| 74    |                            | carte (non numérotée) même remarque sur les UH qui se déversent dans UH6 (ou UH9)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                             |
| 75    |                            | mêmes remarques que pour la page 71                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <a href="#">rajouter les prél nets dans tableau 32 et 34</a>                                                                                                                |
| 77    |                            | mêmes remarques que pour la page 71                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                             |
| 79    | A. ROBERT                  | Tableau 35 : je ne comprends pas pourquoi les prélèvements (nets?) hivernaux et annuels sont indiqués dans ce tableau. Une comparaison avec les déficits serait plus intéressante ? A détailler en fonction des UH fusionnées ?                                                                                                                                                                                                   | <a href="#">faire tableau de synthèse par UG précédemment affichées pour l'été</a>                                                                                          |
|       | A. ROBERT                  | §6. préciser l'échéance des calculs réalisés en phase 1<br>si une baisse des débits d'étiage de 20% fait passer en dessous du débit écologique, les VPm ne sont pas réduits de 20% mais deviennent nuls. Que donnerait une baisse de 20 et 30% des QMN pour comparaison avec les débits biologiques ?                                                                                                                             | <a href="#">ajouter échéance des calculs et calculs d'impact des baisses de QMN sur les VPM</a>                                                                             |
|       | M. ANDRE                   | Un peu confus.<br>Dans la synthèse tableau 35 intitulé « ... novembre-mars » contenant des données de prélèvements ANNUELS pour en déduire un potentiel hivernal en + des usages actuels ?<br>Repréciser la nature des prélèvements (car 4,23Mm3 en hiver, cela fait pas mal je ne vois pas à quoi cela correspond)<br>Peut-être remettre en perspective le déficit/potentiel annuel/UG-UH pour un message global plutôt positif. | <a href="#">Cela correspond à évaporation des PE connectés , irrigation par PE déconnectés (remplissage), AEP. Les résultats sont effectivement négatifs</a>                |

|    |                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                            |
|----|----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 80 | M. ANDRE                   | En période de basses eaux, il n’y a pas vraiment de choix possibles en 7B3 (cf. plus haut). Pas de nouveau prélèvement et plan de convergence pour retour à l’équilibre obligatoire dans les UH/UG en déficit.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | C'est à la CLE de trancher les scenarios et le plan de convergence                                                         |
|    | E.PLESSIS                  | La figure 6 P18 indique que dans le cas d un desequilibre quantitatif, les usages actuels doivent etre reduits. D'apres le tableau 10 page 59, cela signifie que pour tous les scenarii et la majorité des UH, les deficits annoncés aboutiront à la reductions de volumes actuellement prélevés, notamment sur l'irrigation; Peut on ajouter un paragraphe indiquant que compte tenu de la connexion importante des plans d'eau d'irrigation sur le bassin, plus le scenari est restrictif et plus l'effort de reduction des volumes actuellement prélevé sen irrigation sera difficile (incidence tres forte selon les csenarii) ? | l'étude socio économique apportera des éléments sur le choix                                                               |
| 81 | M. ANDRE                   | 7.2 : c’est bien là que les VPM hivernaux entrent en jeu, pour compenser sous réserve d’un PTGE... Et oui il faudra bien encadrer et « vérifier les conditions de prélèvements » ces prélèvements qui viendront en substitution à certains prélèvements estivaux, dans le cadre d’une Gco, etc. Il faudrait aussi peut-être rappeler que ces prélèvements ne concerneront in fine que peu de plans d’eau en réalité car toutes les retenues collinaires ne sont pas déconnectables.                                                                                                                                                  | l'étude socio économique apportera des éléments sur le choix                                                               |
|    | E.PLESSIS                  | Le choix de ce debit impliqu également un deficit des VP hivernaux sur certains UH (UH1 à 6 et UH11)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | l'étude socio économique apportera des éléments sur le choix                                                               |
|    |                            | Sauf erreur, le découpage de l'attribution en milieu de période de besoin estival proposé (avril juillet puis aout-octobre)....ne concernerait que certaines UH : pourquoi généraliser ? Ce decoupage en milieu de periode estivale sera difficile a mettre en place sur le terrain pour les irrigants: l'octroi de volumes de prelemenst annuels differentiels en fonction de ces periodes pour une meme culture irriguée par exemple sera ingérable, au mieux difficilement gérable.                                                                                                                                               | l'étude socio économique apportera des éléments sur le choix                                                               |
|    | Pauline BUSSON – DREAL PdL | phrase sur l’abreuvement dans la partie 7.1 à revoir                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Phrase sur l'abreuvement enlevée                                                                                           |
| 82 | Pauline BUSSON – DREAL PdL | 1ère phrase à revoir : « Dans ce but la DREAL de bassin recommande de sous-découper la période d’avril à octobre en 2 ou 3 sous-périodes ».                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | OK rajouté                                                                                                                 |
|    | A. KERELLO AELB            | Le découpage doit être fait sur 2 ou 3 périodes (pas forcément sur 2 uniquement). Est-ce judicieux de regrouper juin et juillet en même temps ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Aucun VP d'août à octobre sur la plupart des UH. Les périodes devront être confirmées au stade de l'étude socio économique |
|    |                            | Dans la conclusion, les 2 sous périodes sont différentes de la proposition du BE ? Est-ce normal ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | OK modifié                                                                                                                 |

|         |                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                |
|---------|----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 80,83   | Pauline BUSSON – DREAL PdL | <p>conclusions pas toujours faciles à comprendre :</p> <p>« Selon le scenario 1, des volumes prélevables résiduels sont mobilisables sur les UH1 (Oudon amont), UH2 (Oudon amont aval), UH6 (Oudon moyen) et UH9a (Oudon aval). »</p> <p>« A noter cependant que si l’on regroupe le total des prélèvements actuels effectués en amont de UH6, l’ensemble de ces UH (y compris UH1 et UH2) sont en déficit et ne permettent donc pas de respecter le débit biologique sur UH6. Dans ce cas le seul volume prélevable résiduel est de 5.84 Mm3, sur l’unité hydrographique UH9a, mais l’intégration des déficits marqués sur tous les autres UH conduit à un volume résiduel de seulement 2.46 Mm3 à l’échelle du bassin »</p> <p>« Certaines Unités Hydrographiques permettent d’envisager des volumes prélevables uniquement sur certains mois (juin pour UH6, UH10, avril juin pour UH9a), c’est pourquoi il est proposé un découpage de la période de basses eaux en deux sous périodes : avril à juillet d’une part et août à octobre d’autre part. »</p> <p>Ces différentes phrases portent à confusion, on ne sait plus vraiment si avec le scénario 1 il existe des VP ailleurs que sur l’UH9a. Comme dit sur le commentaire à la ligne 10, il faudrait être plus rigoureux dans l’exercice de démonstration.</p> | <p>le découpage proposé tient compte des positionnements des station biologiques, l'étude socio économique devra permettre de reprendre le découpage des unités de gestion</p> |
| Annexe1 | Pauline BUSSON – DREAL PdL | Pas compris comment on obtenait les ratios de 1,43 et 1,20 qui permettent après calcul de montrer que l’impact des données CRA sur les débits desinfluencés est minime                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | ( 1 768 732 - 342 023 / 995 057 = 1.43 ; pour les prélèvements hors PE cf 1er paragraphe : sous estimé de 20% => ratio 1.2                                                     |
|         | A. KERELLO AELB            | Par rapport à l'information de l'encadré bleu, quel est l'impact sur l'étude ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | ratio 1.43                                                                                                                                                                     |
| Annexe2 | Pauline BUSSON – DREAL PdL | Plus globalement, je n’ai vu nulle part dans le rapport une explication sur la prise en compte des données CRA dans la démarche HMUC : a-t-on bien pris ces chiffres comme référence pour calculer les volumes encore disponibles (VP – volumes prélevés actuellement) ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | cf 2.4 page 16                                                                                                                                                                 |
| Annexe3 | Pauline BUSSON – DREAL PdL | Plus pour information pour moi : dans les tableaux, que signifient les chiffres négatifs sur la colonne «prélèvements dus au PdE connectés » qu’on retrouve sur certaines UG pour les mois de janvier et février ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | il s'agit des volumes attribués au remplissage des PE considéré en décembre janvier février                                                                                    |